

PROMOTION SOCIALE COMMUNALE

THUIN
Rue Verte 1
(ville-basse)

MONTIGNY-LE-TILLEUL
Rue Wilmet 4
(en face du centre culturel)

071/59.04.69

eicctm@gmx.fr

promsocthuin.be



*Titres officiels
Congé éducation
Cellules de
reconversion*

Inscription

(Uniquement à Thuin ville-basse !)

**du 03 juin au 28 juin 2019
du 26 août au 30 septembre 2019**

Du lundi au vendredi de **9h30 à 11h30** et de **17h30 à 20h30**

*Formations pour
travailleurs,
demandeurs
d'emploi, étudiants.*

2 Modules :

Mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires automobiles

Le mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires effectue des travaux d'entretien et de réparation sur tous types de moteurs thermiques. Il maîtrise différentes connaissances en mécanique, électricité et électronique. Il posera de manière autonome des diagnostics à l'aide d'appareils de mesure et les techniques de réglages



Accessible aux personnes ayant le certificat d'aide- mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires spécifique à l'enseignement secondaire inférieur et de promotion sociale, ou tout autre titre délivré par l'enseignement de plein exercice ou l'enseignement de promotion sociale. Certifiant le même domaine d'activités d'enseignement.



Le certificat de mécanicien est un moyen de preuve des capacités entrepreneuriales (indispensable pour s'installer comme indépendant)

Documents indispensables à l'inscription :

- votre carte d'identité;

- une copie du titre (diplôme, certificat, attestation) « le plus élevé » de vos études;
- votre numéro Forem si vous êtes demandeur d'emploi (carte jobpass)
- attestation CPAS pour les bénéficiaires du RIS
- attestation AVIQ pour les personnes à mobilité réduite (AVIQ)
- attestation étudiant (moins de 18 ans) au 1/10^{ème} de la formation
- une attestation pour les personnes inscrites à la demande d'une autorité publique

Programme

Accessible à tous et à toutes, à titre professionnel ou en recherche d'épanouissement personnel (toute personne à la recherche d'un emploi, travailleurs(euses), étudiant(e)s (min 15 ans), séniors, ...)

Métiers de l'automobile : communication et traitement des informations professionnelles et nouvelles technologies

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mener des recherches documentaires professionnelles et de découvrir les ressources des technologies de l'information et de la communication comme outil de développement et de partage des connaissances techniques.

Technologie et pratique automobile : moteurs thermiques

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mettre en œuvre des compétences pratiques en mécanique automobile notamment en mécanique des moteurs, des modes opératoires pour mener des interventions sur différents systèmes (alimentation, distribution, lubrification, ...) dans le respect des consignes des constructeurs et des limites de l'exercice de la profession du mécanicien automobile. Une réflexion technologique pour réaliser des contrôles, pour vérifier des diagnostics.

Et acquérir des connaissances en mécanique générale et des moteurs pour établir des liens entre « théorie et pratique »

Technologie et pratique automobile : entretien des organes non moteurs

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mettre en œuvre des compétences pratiques en mécanique automobile notamment dans l'entretien ou le remplacement d'éléments d'organes non moteurs, des modes opératoires pour mener des interventions sur différents systèmes (transmission, direction, train roulant, ...) dans le respect de sécurité, des consignes des constructeurs et des limites de l'exercice de la profession du mécanicien automobile. Avoir une réflexion technologique pour réaliser des contrôles, pour vérifier des diagnostics.

Technologie et pratique automobile : réparation des organes non moteurs

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mettre en œuvre des compétences pratiques en mécanique automobile notamment dans la réparation d'éléments d'organes non moteurs, des modes opératoires pour mener des interventions sur différents systèmes (transmission, direction, train roulant, ...) dans le respect de sécurité, des consignes des constructeurs et des limites de l'exercice de la profession du mécanicien automobile. Avoir une logique opératoire appropriée aux interventions de réparation et de validation des travaux effectués conformément à la législation professionnelle, aux consignes de sécurité et aux modes de contrôle de l'Inspection automobile.

Maintenance de véhicules automobiles : organes mécaniques, électriques et électroniques

Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de mettre en œuvre des compétences théoriques et pratiques en électricité automobile, des modes opératoires pour mener des interventions sur différents circuits et organes électriques dans le respect des consignes des constructeurs et des limites de l'exercice de la profession du mécanicien automobile. D'avoir une réflexion technologique pour réaliser des contrôles, pour vérifier des diagnostics et d'acquérir des connaissances en électricité et électronique automobiles pour établir des liens entre « théorie et pratique » et appréhender l'évolution des technologies nouvelles.

Epreuve intégrée de la section : mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires

A travers une épreuve, le futur mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires démontrera sa capacité à mobiliser des comportements professionnels tels que :

- ✓ *Souci de la réflexion technique*
- ✓ *Précision dans la vérification de diagnostics qui lui est communiqué et dans la mise en œuvre de procédures de contrôle, de Réglage et de réparation appropriées,*

- ✓ *Sens de l'organisation et de planification des travaux,*
- ✓ *Recherches d'informations professionnelles émanant des constructeurs au moyen de l'outil informatique.*
- ✓ *Le Conseil des études proposera à cette fin des scénarios illustrant des situations-problèmes permettant l'évaluation du niveau de compétences atteint par l'étudiant.*

Titre délivré : Certificat de qualification de mécanicien de véhicules de tourisme et utilitaires

Organisation

Trois soirées par semaine sur 2 années scolaires